

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 22 septembre 2017

modifiant l'arrêté du 17 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des traducteurs

NOR : EAEA1726794A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires, notamment son article 9 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 portant nomination des représentants du personnel à la commission administrative paritaire du corps des traducteurs ;

Vu le refus de Mme Bénédicte HÉBRARD, à sa nomination en qualité de représentante du personnel titulaire ou suppléante pour le grade de traducteur ;

Vu la désignation effectuée par l'administration pour pouvoir le siège des représentants titulaire et suppléant dans le grade des traducteurs ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Eliane RINALDO, secrétaire des affaires étrangères, est désignée en qualité de représentante du personnel titulaire, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des traducteurs, en remplacement de Mme Marianne CARRÉ.

Mme Dominique LEFAY, secrétaire des affaires étrangères, est désignée en qualité de représentante du personnel suppléante, à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des traducteurs, en remplacement de M. Stéphane HARZELEC.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 22 septembre 2017

Pour le ministre de l'Europe et des
affaires étrangères et par délégation

Le sous-directeur de la politique
des ressources humaines
Cédric MANUEL